



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE TERRASSE

1- Renseignements concernant l'établissement

Nom de l'établissement
Adresse précise
N° de téléphone

Personne en charge d'acquitter la redevance
Qualité
Nom – Prénom

2- Demande de terrasse

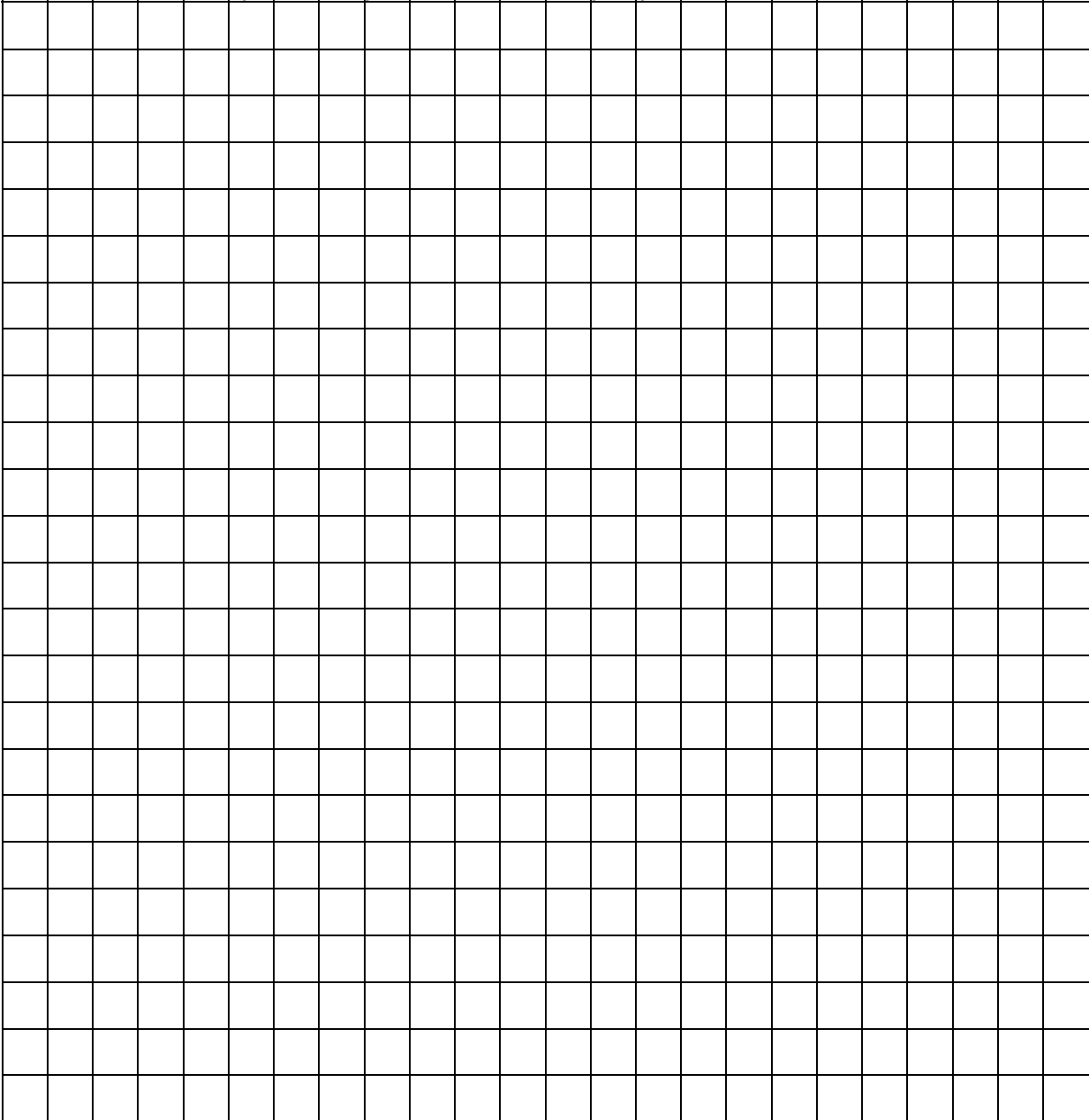
Je soussigné(e), Madame, Monsieuragissant en qualité de, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse ouverte

d'une superficie de :m²

- pour la saison (soit du 1er avril au 31 octobre)
- pour la période du: au:

Longueur de la façade de l'établissement :m.

Plan détaillé à l'échelle ci-dessous comportant le nom des rues, des commerces voisins, la largeur du ou des trottoirs et de l'emplacement que vous désirez occuper qui est à dessiner de couleur différente.



3- Mobilier de terrasse à installer sur la terrasse

TABLES	Nombre
	Type de matériaux
	Dimensions

CHAISES	Nombre
	Type de matériaux

PORTE-MENU/CHEVALET	OUI	NON
Dimensions

PARASOLS/STORES	Nombre
	Couleur
	Dimensions

APPAREIL DE CHAUFFAGE	Nombre	
	Type	
PLATELAGE (plancher)	Hauteur	
	Matériaux employés	
JARDINIÈRES	Prêtées par la Ville	OUI	NON
	Nombre	
	Matériaux employés	
	Essences choisies	
	Couleurs choisies	

4- Activités accessoires sollicitées

Précisez ci-dessous les autres matériels que vous souhaitez installer – (ex : desserte pour un restaurant conservateur, etc...) ainsi que leurs dimensions (ceux-ci doivent figurer sur le plan détaillé).

5- Pièces et renseignements à fournir

- le présent formulaire complété
- le devis du mobilier (si 1ère demande)
- une photographie récente de l'établissement et de la terrasse sollicitée (si 1ère demande)
- l'extrait Kbis de moins de 3 mois mentionnant la consommation sur place
- une copie de l'assurance de l'établissement
- une copie de l'assurance responsabilité civile de l'exploitant

6- Avertissement

- Cette demande ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
- Les autorisations délivrées sont personnelles précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement.
- La superficie de la terrasse devra être proportionnelle au linéaire de façade de l'établissement et respecter les limites autorisées en largeur et longueur.
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse ouverte.
- Votre terrasse devra être nettoyée quotidiennement.
- Votre responsabilité est engagée si vous êtes à l'origine de dégradations ou de salissures sur la voie publique.
- Vous devez procéder à l'installation de la terrasse en conformité avec le règlement des terrasses.
- Vous êtes soumis à une redevance annuelle mise à jour par délibération.

7- Engagement

Monsieur, Madame....., s'engage à avertir la Mairie de tout modification de dates ou d'aménagement de l'installation. L'émission du titre de recette reprendra les termes de l'autorisation et les éventuels changements validés par les services municipaux et ce, sans modification ou annulation a posteriori.

Le non respect de cet engagement induira la verbalisation du pétitionnaire au titre de l'absence d'autorisation d'occupation du domaine public.

Un tarif de régularisation est mis en œuvre dès lors que le dossier n'a pas été régularisé et dans un délai de 15 jours après réception du courrier.

Inscrire en toutes lettres : « Lu et approuvé ».....

Fait à :, le :

Nom : Prénom :

Signature :



Formulaire de prêt de jardinières

Nom de l'établissement et de son représentant:

Adresse :

Nombre de jardinières empruntées au Service des Espaces Verts (valeur à l'unité : 85€ TTC) :

Empruntées le :

Restituées le :

Signature de l'établissement :

Signature Service des Parcs et Jardins :